



**Site Natura 2000 de l'« ESTEREL » (SIC FR9301628)  
2<sup>e</sup> Comité de Pilotage d'Animation  
COMPTE RENDU**

Mardi 7 octobre 2014

Salon d'honneur - Palais des Sports J.F. Krakowsky - 83700 Saint-Raphaël

➤ **Ouverture de la séance par monsieur Frédéric FERRERO, directeur du service environnement CAVEM responsable de l'équipe d'animation du Natura 2000 Estérel.**

En l'absence d'un président de Comité de Pilotage, **Monsieur FERRERO** accueille les participants et les remercie de leur participation. Il rappelle ensuite l'ordre du jour de la réunion, à savoir :

- Désignation du nouveau président du COPIL par les membres élus du Comité
- Bilan de la première année d'animation du site « Estérel »
- Bilan de la veille réglementaire du « Val d'Argens »
- Présentation des actions à venir

➤ **Désignation du nouveau Président du COPIL :**

Depuis les élections municipales de mars 2014, Monsieur Decugis n'est plus élu de la mairie de Saint-Raphaël et de la CAVEM ; le Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 Estérel doit donc être désigné à nouveau.

**Madame Nathalie VALLET**, DDTM du Var, rappelle que l'article R414-8-1 du code de l'environnement fixe le principe de désignation du président du COPIL et de la structure animatrice. Elle précise notamment que « *les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements membres du comité de pilotage Natura 2000 désignent, pour une durée de 3 ans renouvelable, la collectivité territoriale ou le groupement chargé de suivre sa mise en œuvre et le président du comité.* »

Elle demande ensuite aux éventuels candidats de se faire connaître.

**Monsieur Nello BROGLIO**, vice-président CAVEM, propose sa candidature.

Aucune autre candidature n'est recueillie.

**Madame VALLET** demande à l'ensemble des membres élus du comité de pilotage s'il y a opposition ou abstention à cette unique candidature.

**Le comité de pilotage désigne à la majorité monsieur BROGLIO comme président du Comité de Pilotage du site.**

**Monsieur BROGLIO** remercie l'assemblée de l'avoir désigné. Il précise que nous avons un bord de mer et un massif exceptionnels et que Natura 2000 est une démarche qui permet de valoriser et de protéger le territoire. Il précise que ce projet ne peut être conduit seul, mais avec une multitude de personnes qui travaillent ensemble pour lui donner une cohésion et une dynamique positive.

➤ **Présentation du bilan des actions menées par la cellule d'animation :**

**Audrey COPIN et Fabien ROZEC**, co-animateurs du site, présentent ensuite le bilan des actions réalisées depuis le démarrage de l'animation ainsi que les actions envisagées jusqu'à la fin de la convention d'animation en avril 2015.

Ils ont mis en place un large panel d'actions allant de la sensibilisation du public, à l'accompagnement de porteurs de projets pour les études d'incidences Natura 2000, en passant par l'édition d'un pavillon pour le Réseau des Sentinelles de

l'Estérel, la création d'un site Internet et d'une plaquette d'information. De plus, ils mettent l'accent sur les contrats terrestres et marins en cours d'élaboration ainsi que sur la mise en place de chantiers en régie concernant l'élimination de plantes invasives en falaises littorales qui sont une importante plus value à l'animation du site. Enfin, ils ont pu initier en interne, le suivi scientifique de 2 espèces Natura 2000 à fort enjeux pour le site : la Tortue d'Hermann (en partenariat avec les chasseurs pour l'utilisation de chiens d'arrêts) et le Murin de Bechstein, en effectuant un suivi coordonné avec les différents partenaires scientifiques concernés, permettant de mutualiser et maîtriser les données acquises.

**Cf. détail dans présentation PPT en annexe.**

## ✦ Questions diverses

**Monsieur BROGLIO**, souligne l'intérêt des chiens d'arrêt qui sont utilisés pour la recherche des Tortues d'Hermann et du partenariat avec les chasseurs qui se met en place sur le site pour favoriser une espèce protégée. Il remercie le travail exemplaire de la cellule d'animation du Natura 2000 Estérel, notamment concernant les chantiers en régie et qui vont bientôt être également le socle d'un partenariat avec la Police Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) pour des chantiers d'insertion.

**Madame Martine GENDRE**, DREAL PACA, souligne la qualité du travail d'équipe effectué et, notamment la recherche de la mise en réseau avec les acteurs locaux et précise qu'il est important de renouveler la convention d'animation de l'Estérel.

**Madame VALLET**, explique que des enveloppes financières sont disponibles pour l'animation de l'Estérel qui est jugée comme dynamique et qu'il est nécessaire de maintenir.

**Monsieur BROGLIO** remercie les services de l'Etat de prendre en compte la qualité du travail effectué et indique que la recherche d'une mutualisation des moyens et des compétences est toujours prioritaire.

**Madame Myriam SIBILLOTTE**, Préfecture Maritime, félicite l'équipe d'animation car c'est un bon exemple d'adhésion autour des actions et que le challenge est réussi sur le site de l'Estérel. Ils sont également en train d'élaborer le PAM dans cette idée. Il est nécessaire de bien suivre les actions effectuées sur les sites marins pour répondre aux directives européennes. Il est important de faire remonter le travail effectué sur les sites Natura 2000 à l'Europe. Ils sont en train de travailler sur Natura 2000 au large (concernant les zones sous juridiction) et commencent les réunions de travail.

**Madame Françoise CAUWEL**, Conseillère Générale du Var, félicite également l'équipe d'animation qui travaille avec passion tout en étant raisonnable. Elle souligne également le travail effectué sur les outils de communication et de sensibilisation du public, surtout concernant la réunion d'information des riverains pour le contrat du Bombardier. Pour elle, le travail en réseau est propice à l'émergence d'idées nouvelles. Natura 2000 sera toujours présent dans les préoccupations de la commission environnement du Conseil Général. Elle est très engagée et passionnée également et précise que l'équipe d'animation peut compter sur son soutien.

**Monsieur Jacques POUJOL**, président du Rucher Ecole, demande ensuite comment concilier « valorisation » et « protection » qui sont pour lui antinomiques.

**Monsieur BROGLIO** répond que cela n'est pas incompatible, que l'environnement est un tout et que l'on doit le lier à l'économie car les gens qui travaillent et vivent sur le territoire sont conscients que leur cadre de vie est précieux mais qu'il faut le faire de façon réfléchi.

**Monsieur Roland BERTORA**, Premier Adjoint au Maire de la Ville de Saint-Raphaël, cite l'exemple de la Baie d'Agay pour laquelle, en 2003, s'est posée la question de la préservation des fonds sur le long terme. Deux possibilités étaient posées : soit on protège complètement la Baie mais l'économie se termine, soit on ne fait rien et les fonds marins continuent à dépérir, soit on met suffisamment d'ancre à vis pour diminuer l'impact de l'ancrage plaisancier sur l'Herbier à Posidonie et l'économie peut continuer. Ainsi, le choix a été pris de poser, en 2003, 112 ancres à vis réparties sur 3 zones de la Baie d'Agay, ce qui a permis l'augmentation de la qualité des eaux et des Posidonies. De plus, ce qui a provoqué à l'époque une levée de boucliers, est rentré à présent dans les mœurs. Les actions de la cellule d'animation du Natura 2000 Estérel semblent parfaitement répondre aux attentes des acteurs locaux et de l'Etat.

**Monsieur Philippe RENAUD-BEZOT**, responsable de l'Unité Territoriale Grand Estérel de l'ONF, précise que malgré la chute des budgets et des effectifs, les gardes seront toujours là pour défendre la forêt. Au niveau des retours financiers il indique ne pas voir de restitution pour le massif ; notamment de la taxe de séjour.

**Monsieur BROGLIO** appuie cette idée en indiquant que si l'on arrive à valoriser l'Estérel, il faut qu'il y ait un retour pour la forêt et que cela se fera via l'obtention du label des Grands Sites de France. En effet, la population doit d'abord s'approprier l'idée, qu'elle fera ensuite remonter aux politiques. Il est nécessaire que les gardes forestiers soient toujours présents et y trouvent leur intérêt.

**Monsieur Jean-Bernard ESCHASSERIAUX**, représentant l'Association de Valescure, trouve qu'il est dommage que le massif ne soit pas exploité, protégé et mis en valeur.

**Monsieur BROGLIO** répond que cette question de l'accueil du public est en cours de réflexion via la Charte Forestière et la future Opération Grand Site, qu'il faut être méthodique. Tout d'abord, la Charte forestière de l'Estérel a été élaborée et signée par les collectivités, elle comprend des actions starter telles que la réhabilitation de la Maison forestière de Malpey mais également une étude de fréquentation conséquente qui durera une année complète avec la mise en place de 10 compteurs électroniques capables de déterminer les grands types d'utilisateurs (cycle, voiture, piéton).

**Monsieur FERRERO**, rappelle que l'Estérel est un site que tout le monde aime mais qu'il est nécessaire de bien connaître sa fréquentation pour mieux orienter les pratiques. Le rôle des techniciens, derrière les élus et le Président, est de faire croître cette idée. C'est une chance que les communes aient de bonnes relations et mutualisent leurs efforts sur ce sujet. De plus, l'orientation vers les jeunes et la solidarité est également une excellente idée.

**Monsieur BROGLIO** précise que Natura 2000 et le Grand Site sont des outils de gestion complémentaires.

L'ensemble des questions étant épuisées **Monsieur BROGLIO**, en tant que nouveau président du COPIL, remercie l'assemblée pour sa participation et lève ensuite la séance.



**Site Natura 2000 de l'Estérel**  
**Liste des participants**  
**2<sup>e</sup> COFIL d'animation du 7 octobre 2014**

### Services de l'Etat et établissements publics de l'Etat

1. Nathalie VALLET, Service Environnement et Forêt, Bureau biodiversité - espaces naturels, Natura 2000, Direction départementale des territoires et de la mer du Var
2. Martine GENDRE, chargée de mission Natura 2000 sites Mer et Var, DREAL PACA
3. Myriam SIBILLOTTE, chef de Pôle PADEM, Préfecture Maritime
4. André GROSSET, Préfecture Maritime de la Méditerranée
5. Sylvaine IZE, chargée de mission Natura 2000 PACA Est, Agence des Aires Marines Protégées
6. Philippe RENAUD-BEZOT, Responsable de l'Unité Territoriale Grand Estérel, Agence interdépartementale Alpes-Maritimes / Var, Office National des Forêts
7. Marie GAUTIER, représentante du Centre National de la Propriété Forestière Délégation de Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Collectivité & Intercommunalité

8. Françoise CAUWEL, Conseillère Générale du Var
9. Jean-Louis LOEUILLARD, direction de l'environnement, Conseil Général du Var
10. Frédérique FOTTORINO, responsable des Espaces Naturels Sensibles, Conseil Général du Var
11. Roland BERTORA, Premier Adjoint au Maire de Saint-Raphaël et Vice-président CAVEM
12. Frédéric FERRERO, directeur du service Environnement, CAVEM
13. Julie SPEZIA, secrétaire du service Environnement CAVEM
14. Laurent SALVARELLI, responsable forêt et soutien à la cellule d'animation du Natura 2000 Estérel, service Environnement CAVEM
15. Fabien ROZEC, co-animateur, cellule d'animation du Natura 2000 Estérel, service Environnement CAVEM
16. Audrey COPIN, co-animatrice, cellule d'animation du Natura 2000 Estérel, service Environnement CAVEM
17. Eric TREMEREL, chargé de mission Grand Site, CAVEM
18. Fabrice VITEAU, Directeur du service Environnement, Mairie de Saint-Raphaël
19. M. CLEUZIQU, conseiller municipal de Bagnols en Forêt
20. M. SERRE, Premier Adjoint au Maire de Fréjus
21. Yves JACOB, directeur du service Environnement, Mairie de Fréjus
22. Kévin BERGERON, animateur du site Natura 2000 Embouchure de l'Argens, service Environnement, Mairie de Fréjus
23. Marie SCHEFFER, animatrice des sites Natura 2000 de la Colle du Rouet et de Chateaudouble, service Environnement, Communauté d'Agglomération Dracénoise
24. Nello BROGLIO, Vice-Président délégué à l'environnement, CAVEM
25. Liliane TREMEREL, élue titulaire du SIPME
26. Jean-Pierre JOURTEAU, directeur du SIPME
27. Anne LECOT-LEVI, directrice de l'Urbanisme, Mairie de Saint-Raphaël
28. Mireille GAIERO, service Urbanisme, Mairie de Saint-Raphaël
29. Frédéric MICHELANGELLI, Syndicat Mixte pour le Développement de Saint-Raphaël et du Pays de Fayence
30. Gilles REGIS, Adjoint ville de Puget sur Argens

*Excusés :*

*Maurice CHABERT, Adjoint au maire de Saint-Raphaël, délégué à l'environnement, à la Mer et aux Forêts*  
*Alfred GEISLER, élu du Syndicat Mixte du SCOT Var-Est*

### Représentants des chambres consulaires et des socioprofessionnels

*Excusé :*

*Bertrand DESCHAMPS, Responsable CCI Saint-Raphaël*

### Représentants des usagers (/9 organismes confirmés)

31. Alain MILLANELLO, Président du Groupement d'Intérêt Cynégétique de l'Estérel, Administrateur de la Fédération Départementale des Chasseurs du Var
32. Jean Pierre BOURSE, référant Sentier Estérel Fayence, représentera Jean-Pierre COUDOURE, président de la Fédération Française de Randonnée Pédestre
33. Jean D'AGAY, Syndicat Départemental des Propriétaires Forestiers du Var
34. Christian BOURBIER, Président de l'Alliance des Amodiataires et Usagers des Ports de Plaisance de France

*Excusés :*

*Christel HELSTROFFER, Fédération des chasseurs du Var*

*M. MARTINEZ, représentant Patrick DESPINOIS, président de la Fédération Française d'Etude et de Sport Sous-Marin*

### Représentants des associations de protection de l'environnement (5/7 organismes confirmés)

35. Perrine LAFFARGUE, Conservatoire des Espaces Naturels PACA
36. Jean-Louis LE MOAL, Président de LACOVAR
37. Philippe DRUELLE, administrateur de LACOVAR
38. Julia TOSCANO, administratrice de LACOVAR
39. Patrick LAFFITTE, Président TDVN 83 et Avenir Ecologie
40. Michel RUBY, président de l'Association de Défense de la Forêt Départementale de Bellevue à Fréjus
41. Jean-Pierre Maurin, président de l'Association des Amis de la Forêt Domaniale de l'Estérel
42. Jean-Bernard ESCHASSERIAUX, représentera Pierre FERNEZ, président de l'Association des Amis du parc Régional Naturel de l'Estérel et de l'association de Valescure
43. Jacques POUJOL, président du Rucher Ecole du Var
44. Robert DANCETTE, Président de l'association agréée de Pêche et de Protection du milieu Aquatique 'La Gaule de l'Estérel'
45. Gisela SANTOS MATOS, Animatrice Ingénieur forestier ASL Suberaie varoise
46. Jean-François LANIER, directeur de l'association ADEE

*Excusés :*

*Sous-préfet du Var*

*Conseil Régional PACA*

*Gérard RIOU, IFREMER*

*Sebastien REVERT, Premier Prud'homme de pêche*

*Ludovic CHARRIER, responsable biodiversité, Conseil Général du Var*

*M. MOLINERO Christian, Président du Comité Départemental des Pêches maritimes*

*M. COTIN Yves, Président de l'association des pêcheurs plaisanciers de Saint-Raphaël*

*Daniel MATTHIEU, chef du service département du Var, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage*

*Alain BACCINO, Président de la chambre d'Agriculture du Var,*

*Christian UBBIZZONI, Président de l'AS des Pêcheurs Plaisanciers du Port d'Agay*

*Guy BRUN, Président Maison Régionale de l'Eau du Var*

*Bernard BERTIN, représentant de Louis FONTICELLI, président de la Fédération Départementale du Var pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique*